

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 9320**

Intitulé

MASTER : MASTER Master Domaine : " Droit-Economie-Gestion " - Mention : " Droit Privé" spécialité "Droit des Difficultés d'entreprises"
(Master à finalité Professionnelle)

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Ministère chargé de l'enseignement supérieur, Université Nice Sophia Antipolis	Président de l'université de Nice, Recteur de l'académie

Niveau et/ou domaine d'activité

I (Nomenclature de 1967)

7 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

128 Droit, sciences politiques

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le Master 2 Droit des difficultés d'entreprises a vocation à fournir une formation approfondie du droit des entreprises en difficulté. Il permettra aux étudiants formés d'être en mesure de régler les diverses tâches incombant aux professionnels du mandat de justice, à ceux qui se destinent à la profession d'avocat (ou qui le sont déjà) d'acquérir une spécialité très appréciée du monde des affaires, à ceux qui se destinent aux métiers de la banque, d'acquérir des connaissances approfondies sur le risque premier de l'établissement de crédit, à savoir la défaillance économique de son client.

La spécialité délivre aux étudiants les connaissances suffisantes pour régler l'essentiel des contentieux du droit des entreprises en difficulté et de traiter en leur ensemble les dossiers de procédure collective.

Dans ce cadre, le titulaire du diplôme conseille, dans le domaine du droit des difficultés d'entreprise, les personnes physiques ou morales sur des problèmes ou actions ayant des implications juridiques, avec pour objectifs :

- d'organiser l'application du droit ;
- de respecter et de faire respecter la législation et la réglementation et de les adapter aux besoins du client par l'étude et

l'interprétation des textes juridiques ;

- de défendre les intérêts du client ;
- de rédiger ou de faire rédiger des actes (authentiques ou sous seing privé).

Il étudie de façon permanente et analyse la législation, la réglementation, la jurisprudence, la théorie et les commentaires de droit.

Le titulaire du Master est capable de :

- Prévenir et résoudre des litiges en interprétant le droit.
- Fournir des informations et des conseils argumentés dans le domaine juridique et de la procédure.
- Proposer des solutions amiables ou judiciaires aux litiges.
- Utiliser les bases de données juridiques.
- Comprendre et parler l'anglais.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Mandat de justice (administrateur judiciaire mandataire judiciaire)

Banques et sociétés financières

Spécialisation d'avocats

Services juridiques et contentieux des banques et des établissements de crédit

Collaborateur de mandataire judiciaire et d'administrateur judiciaire

Le diplôme prépare spécifiquement à l'examen d'accès au stage, obligatoire depuis 2003, pour les professions de mandataire et d'administrateur judiciaires

Codes des fiches ROME les plus proches :

K1903 : Défense et conseil juridique

K1902 : Collaboration juridique

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

Le M2 s'adresse aux titulaires d'un Master 1, mention droit des affaires ou équivalent, aux titulaires d'un master 1 en sciences de gestion avec pré-requis en droit des affaires, aux titulaires d'un master 1 en sciences comptables et de gestion.

Descriptif des composantes de la certification :

Les composantes de la certification sont les Unités d'Enseignement décrites dans le cadre ci-après.

Ces unités peuvent être acquises par la formation ou la validation des acquis (VAE).

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

UFR LASH (Faculté des lettres Université de Nice Sophia Antipolis)

Historique de la certification :